

17-12 Acquisition moitié par virement bancaire et moitié par billets de fonds d'un ancien commerce constitué d'un fonds commercial 1.000.000 DH, d'agencements 125.000 DH, d'une camionnette 100.000 DH et de mobilier de bureau 50.000 DH. Les honoraires du notaire et les droits d'enregistrement réglés par chèques s'élèvent respectivement à 4.000 HT 20% et 6.000 DH.

18-12 Achat à crédit sur 3 ans d'un terrain sur lequel est bâti un hangar à démolir pour 840.000DH.

« KOGIMA » règle le jour même en espèces la société chargée de la démolition du hangar 35.000 HT 20%

19-12- La société reçoit de sa banque un avis de crédit relatif à l'indemnité d'assurance pour un incendie qui avait détruit une partie des locaux industriels le 1-9-2012. Cette indemnité se décompose ainsi : bâtiments sur sols d'autrui 200.000 DH ; aménagements des locaux 20.000 DH ; matériel de production 150.000 DH; stocks de matières premières 70.000DH et une indemnité compensatrice de 180.000 DH. L'indemnité couvre exactement le coût historique.

20-12- Cession par chèque d'une machine outil acquise en espèces à la création pour 120.000 TTC20%.

On vous informe que le produit de cession représente le 30% de la valeur d'entrée.

21-12 La société décide de réduire son capital par annulation du dernier quart non encore libéré.

22- 12 Le compte bancaire est crédité de 48.000 DH (montant d'une vente de produits finis effectuée le 7-12,

régulée par carte bancaire et non encore comptabilisée) sous déduction d'une commission 22 TTC10%.

23-12 La société reçoit un chèque relatif au loyer annuel d'un local non équipé et non utilisé 36.000 DH (loyer payable d'avance le 1-12 de chaque année. Le chèque est remis le jour même à l'encaissement.

24-12 Le comptable constate que 200 outils acquis lors de la création, d'une faible valeur unitaire de 500 HT 20% ont été comptabilisés par erreur parmi les immobilisations. L'écriture erronée est immédiatement corrigée.

25-12 Autres opérations :

- Une prime annuelle d'assurance incendie de 18.000 DH a été réglée et comptabilisée le 1-5-2012, elle couvre la période allant du 1-5-2012 au 31-10-2013
- Des matières premières ont été réceptionnées pour 36.000 TTC 20%, les factures ne seront reçues que le 28-1-2013
- Une livraison a été effectuée à un client le 1-12-2012 pour 30.000 TTC 20%, la facture ne sera établie que vers la fin du mois de janvier 2013
- Une facture de vente de produits finis à un client a été comptabilisée pour 18.000 TTC 20%, les produits ne seront cependant livrés que le 1-2-2013
- Une facture d'achat de matières premières d'un montant de 24.000 TTC 20% a été comptabilisée, les matières ne seront livrées par le fournisseur que le 9-2-2013.

26-12 Les stocks de matières premières et de produits finis correspondent respectivement à la moitié et au double de ceux de la fin de l'exercice précédent.

27-12 Tous les titres de placement (500 actions de la société « MAROTEX ») ont été vendus à crédit sur 3 mois pour 130 DH l'un.

28-12 La provision pour litige avec un employé a été constituée en 2010. La société a été condamnée à le dédommager pour 28.000 DH. Le règlement est effectué le jour même par chèque

30-12 Avis de crédit reçu de la banque 50.000 DH dont 24.000 TTC 20% représente le règlement d'une créance considérée comme insolvable en 2011 et le reste concerne l'encaissement du chèque remis à l'encaissement le 23-12 -2012.

31-12 Comptabilisation des dotations aux amortissements de l'exercice 2012.

T.A.F :

1- Déterminer la date exacte de création de l'entreprise ainsi que toutes les inconnues de l'exercice.

2- Sachant que tous les chèques sont barrés et non endossables, que les produits finis vendus par la société sont soumis à la TVA au taux de 20%, on vous demande de comptabiliser au livre journal et dans l'ordre chronologique toutes les opérations ci-dessus selon le plan comptable marocain de 1992. Pour chaque compte il faut **obligatoirement** utiliser à la fois son intitulé et son numéro à 4 chiffres. On vous informe que toutes les immobilisations corporelles ont été acquises le jour de la création de la société et que les durées de vie des immobilisations sont : bâtiments 20 ans ; agencements, aménagements et installations 10 ans ; mobilier de bureau 10 ans ; matériel de bureau 10 ans ; matériel de transport 5 ans. Toutes les immobilisations sont amorties en linéaire à l'exception du matériel et outillage qui est amorti selon le système dégressif sur 10 ans. Les frais de constitution ont été répartis sur 4 exercices.

3- Etablir l'extrait du bilan au 31-12-2012 après inventaire.

## Exercice 1:

Pour une petite entreprise, produisant deux produits A et B, il était prévu pour le mois de Mai le budget suivant relatif au produit A:

	Quantité standard par produit ou nombre prévu d'unité d'œuvre par produit	Prix standard ou coût variable prévisionnel d'U.O	Coût unitaire standard ou résultat unitaire prévu	Quantité de vente prévue	Montant budgété
Chiffre d'affaires		25 DH		10000	250.000 DH
Matière première	2 kg	15 DH	3 DH	10000	30.000 DH
MOD	01 heure	20 DH	2 DH	10000	20.000 DH
Charges variables indirectes	25 heures machine	2 DH	5 DH	10000	50.000 DH
Charges fixes indirectes					60.000 DH
Résultat analytique			6 DH	10000	60.000 DH

Finalement, le résultat pour le produit A durant le mois de Mai a été le suivant:

	Quantité utilisée par produit ou nombre réel d'U.O	Prix réel ou coût variable réel d'U.O	Coût unitaire réel	Quantité de vente réelle	Montant réel
Chiffre d'affaires		24 DH		10000	240.000 DH
Matière première	2 kg	11 DH	22 DH	10000	22.000 DH
MOD	011 heure	20 DH	22 DH	10000	22.000 DH
Charges variables indirectes	3 heures machine	15 DH	45 DH	10000	45.000 DH
Charges fixes indirectes					102.000 DH
Résultat analytique			66 DH	10000	70.000 DH

### Travail à faire:

1. Calculer les différents écarts et sous-écarts sur charges directes et charges indirectes
2. Calculer et expliquer l'écart entre le résultat réel et le résultat prévisible
3. Concevoir le budget flexible afin de mettre en évidence l'écart sur volume de vente pour chaque poste de charge et de produit ainsi que pour le résultat analytique
4. Comment expliquez-vous la différence entre la variation en pourcentage du volume de ventes et la variation en pourcentage du résultat analytique ?
5. Quel est le montant de l'écart sur résultat analytique qui n'est pas dû à l'écart sur volume.

## Exercice 2:

Pour le mois de mai, le responsable d'une division de production, où on produit des figurines en bois à la main et où le main d'œuvre est spécialisé par catégorie de figurines, avait prévu un coût de main d'œuvre directe de 42 165,9 DH pour 2 251 heures tenant compte d'une augmentation de 5% du coût horaire prévu par la direction. La production prévue était de 8 994 figurines. En réalité pour le mois de mai, le coût de la MOD a été de 43 335 DH pour 2 250 heures. Toutes les heures sont payées au même taux.

### Travail à faire:

1. Quel était le coût d'une heure de MOD avant l'augmentation prévue de 5% ?
2. La première explication avancée par le responsable de la production pour expliquer l'écart total sur MOD est que la production a été de 20% supérieure aux prévisions. Que pensez-vous de cette explication ? Justifiez mathématiquement.
3. Que pensez-vous de la performance de la division de production ?
4. Expliquez brièvement un schéma la sens des vocables suivants: efficacité, efficience, pertinence.

Epreuve de comptabilité

Tous les calculs justificatifs doivent figurer sur la copie.  
 Seul l'usage du plan comptable est autorisé.

La société anonyme « KOGIMA » a été créée durant l'exercice 2009. Son capital social entièrement libéré lors de la création était composé de 50.000 titres de V.N = 50 DH. En 2012 la société a décidé de s'introduire en bourse pour ce faire elle a doublé son capital, d'après l'A.G.E du 1-3-2012, l'augmentation doit être libérée de 3/4 avant fin juin 2012. Au 30-6-2012 toutes les actions ont été souscrites et tous les associés ont répondu favorablement à l'appel. On vous informe que le prix d'émission d'un titre a été quant à lui fixé à 120 DH et la V.N au double de celle de la première catégorie de titre. Au 1-1-2012 le report à nouveau a atteint le double du cumul précédent des amortissements du matériel et outillage, la réserve légale a atteint 10% du capital social et les réserves facultatives le montant total des frais de constitution engagés lors de la constitution.  
 L'extrait de la balance avant inventaire au 15-12-2012 se présente ainsi :

Capital social.....	?
Prime d'émission.....	?
Réserve légale.....	?
Réserves facultatives.....	?
Report à nouveau.....	?
Provision pour litige.....	20.000
Frais de constitution.....	?
Constructions sur terrain d'autrui.....	?
Agencements, installations et aménagements divers.....	100.000
Matériel et outillage.....	900.000
Matériel de transport.....	240.000
Mobilier de bureau.....	?
Matériel de bureau.....	70.000
Amortissements des frais de constitution.....	30.000
Amortissements des constructions sur terrain d'autrui.....	68.750
Amortissements agencements, installat. et aménag. divers.....	27.500
Amortissements du matériel et outillage.....	?
Amortissement du matériel de transport.....	?
Amortissements du mobilier de bureau.....	33.000
Amortissements du matériel de bureau.....	?
Titres de participation.....	320.000
Stocks de matières premières.....	115.000
Stocks de produit finis.....	90.000
Clients.....	845.000
Clients douteux.....	84.000
Titres de placement.....	50.000
Provision pour dépréciation du stock de produits finis.....	7.980
Provision pour dépréciation des clients douteux.....	12.000
Provisions pour dépréciation des titres de placements.....	15.400

2011A  
 $CF = AC = 250.000 DH$   
 $VN = 100$   
 $10\% \times CF$   
 $VN = \frac{CF}{N}$   
 $PE = (PE - VN) \times N$   
 $(120 - 10) \times$   
 Pour le remboursement ;  
 $N = \frac{CF}{VIV}^2$

Durant la deuxième quinzaine du mois de décembre, la société a effectué les opérations ci-dessous:

16-12 Emission d'un emprunt obligataire de 5.000 obligations de 200 DH chacune, le prix d'émission est de 196 DH, le prix de remboursement est égal à la V.N et la durée d'amortissement est de 10 ans. Le placement est effectué auprès de la banque de l'entreprise qui prélève une commission de 2% hors taxe (TVA 10%)

2012  
 $VN = PE$  15 / 12 / 2012  
 1988

TTC = 1,2  
 HT  
 [ Bay 17 12 ]  
 J.d.

17-12 Acquisition moitié par virement bancaire et moitié par billets de fonds d'un ancien commerce constitué d'un fonds commercial 1.000.000 DH, d'agencements 125.000 DH, d'une camionnette 100.000 DH et de mobilier de bureau 50.000 DH. Les honoraires du notaire et les droits d'enregistrement réglés par chèques s'élevaient respectivement à 4.000 HT 20% et 6.000 DH.

18-12 Achat à crédit sur 3 ans d'un terrain sur lequel est bâti un hangar à démolir pour 840.000 DH.

« KOGIMA » règle le jour même en espèces la société chargée de la démolition du hangar 35.000 HT 20%

19-12- La société reçoit de sa banque un avis de crédit relatif à l'indemnité d'assurance pour un incendie qui avait détruit une partie des locaux industriels le 1-9-2012. Cette indemnité se décompose ainsi : bâtiments sur sols d'autrui 200.000 DH ; aménagements des locaux 20.000 DH ; matériel de production 150.000 DH ; stocks de matières premières 70.000 DH et une indemnité compensatrice de 180.000 DH. L'indemnité couvre exactement le coût historique.

20-12- Cession par chèque d'une machine outil acquise en espèces à la création pour 120.000 TTC 20%.

On vous informe que le produit de cession représente le 30% de la valeur d'entrée.

21-12 La société décide de réduire son capital par annulation du dernier quart non encore libéré.

22-12 Le compte bancaire est crédité de 48.000 DH (montant d'une vente de produits finis effectuée le 7-12, réglée par carte bancaire et non encore comptabilisée) sous déduction d'une commission 22 TTC 10%.

23-12 La société reçoit un chèque relatif au loyer annuel d'un local non équipé et non utilisé 36.000 DH (loyer payable d'avance le 1-12 de chaque année. Le chèque est remis le jour même à l'encaissement.

24-12 Le comptable constate que 200 outils acquis lors de la création, d'une faible valeur unitaire de 500 HT 20% ont été comptabilisés par erreur parmi les immobilisations. L'écriture erronée est immédiatement corrigée.

25-12 Autres opérations :

- Une prime annuelle d'assurance incendie de 18.000 DH a été réglée et comptabilisée le 1-5-2012, elle couvre la période allant du 1-5-2012 au 31-10-2013
- Des matières premières ont été réceptionnées pour 36.000 TTC 20%, les factures ne seront reçues que le 28-1-2013
- Une livraison a été effectuée à un client le 1-12-2012 pour 30.000 TTC 20%, la facture ne sera établie que vers la fin du mois de janvier 2013
- Une facture de vente de produits finis à un client a été comptabilisée pour 18.000 TTC 20%, les produits ne seront cependant livrés que le 1-2-2013
- Une facture d'achat de matières premières d'un montant de 24.000 TTC 20% a été comptabilisée, les matières ne seront livrées par le fournisseur que le 9-2-2013.

26-12 Les stocks de matières premières et de produits finis correspondent respectivement à la moitié et au double de ceux de la fin de l'exercice précédent.

27-12 Tous les titres de placement (500 actions de la société « MAROTEX ») ont été vendus à crédit sur 3 mois pour 130 DH l'un.

28-12 La provision pour litige avec un employé a été constituée en 2010. La société a été condamnée à le dédommager pour 28.000 DH. Le règlement est effectué le jour même par chèque

30-12 Avis de crédit reçu de la banque 50.000 DH dont 24.000 TTC 20% représente le règlement d'une créance considérée comme insolvable en 2011 et le reste concerne l'encaissement du chèque remis à l'encaissement le 23-12-2012.

31-12 Comptabilisation des dotations aux amortissements de l'exercice 2012

120000 x 100 x 10  
 120000 + 120000 = 240000

T.A.F :

1- Déterminer la date exacte de création de l'entreprise ainsi que toutes les inconnues de l'exercice.

2- Sachant que tous les chèques sont barrés et non endossables, que les produits finis vendus par la société sont soumis à la TVA au taux de 20%, on vous demande de comptabiliser au livre journal et dans l'ordre chronologique toutes les opérations ci-dessus selon le plan comptable marocain de 1992. Pour chaque compte il faut obligatoirement utiliser à la fois son intitulé et son numéro à 4 chiffres. On vous informe que toutes les immobilisations corporelles ont été acquises le jour de la création de la société et que les durées de vie des immobilisations sont : bâtiments 20 ans ; agencements, aménagements et installations 10 ans ; mobilier de bureau 10 ans ; matériel de bureau 10 ans ; matériel de transport 5 ans. Toutes les immobilisations sont amorties en linéaire à l'exception du matériel et outillage qui est amorti selon le système dégressif sur 10 ans. Les frais de constitution ont été répartis sur 4 exercices.

3- Etablir l'extrait du bilan au 31-12-2012 après inventaire.

2012

2



Examen de mathématiques et de probabilité

Année 2016-2017

Durée : 2 heures

NB : Document non autorisés, calculatrices autorisées

Exercice 1: On considère la fonction

$$f(x_1, x_2) = (2 - x_1)e^{x_1^2 + x_2^2 - x_1 x_2}$$

Chercher les extremums libres de  $f$ .

Exercice 2: On considère les deux fonctions suivantes

$$f(x_1, x_2) = x_1^2 + x_2 - \ln(x_1^2 + x_2^2 - 7) \quad \text{et} \quad g(x_1, x_2) = x_1^2 + x_2^3 - 8$$

Chercher les extremums liés de  $f$  sous la contrainte  $g(x_1, x_2) = 0$ .

Exercice 3: On considère les fonctions suivantes

$$f(x_1, x_2, x_3) = x_1 + 2x_2 + 2x_3 \quad \text{et} \quad g(x_1, x_2, x_3) = x_1^2 + 2x_2^2 + 4x_3^2 - 1$$

Chercher les extremums liés de  $f$  sous la contrainte:

$$g(x_1, x_2, x_3) = 0$$

Exercice 4: Dans une faculté, 25% des étudiants échouent en mathématiques, 15% échouent en probabilité et 10% échouent à la fois en mathématiques et en probabilité. On choisit un étudiant au hasard.

- 1) Si l'étudiant a échoué en probabilité, quelle est la probabilité pour qu'il ait aussi échoué en mathématiques ?
- 2) Si l'étudiant a échoué en mathématiques, quelle est la probabilité pour qu'il ait aussi échoué en probabilité ?
- 3) Quelle est la probabilité pour que l'étudiant ait échoué en mathématiques ou en probabilité ?

Exercice 5: A partir de 7heures du matin, les bus passent toutes les quinze minutes à un arrêt précis. Un usager se présente à cet arrêt entre 7h et 7h30. On fait l'hypothèse que l'heure exacte de son arrivée, représentée par le nombre de minutes après 7h, est une variable aléatoire uniformément répartie sur l'intervalle  $[0,30]$ . Quelle est la probabilité que l'usager attende moins de cinq minutes le prochain bus? Qu'il l'attende plus de dix minutes?

Exercice 6: Un grossiste fournit en viande hachée trois cantines. Il reçoit chaque matin leurs commandes. Ce sont des variables aléatoires indépendantes suivant des lois normales d'espérance respective 55 kg, 65 kg et 30kg, et d'écart-type respectif 4 kg, 10 kg et 3 kg. Calculer la quantité de viande dont le grossiste doit disposer pour que le risque de ne pouvoir satisfaire la demande soit strictement inférieur à 5%.  
Indication : Si  $Z$  est une variable aléatoire qui suit une loi normale centrée et réduite alors  $(Z > 1,65) < 0,05$

Exercice 7: Un garagiste dispose de deux voitures de location. Chacune est utilisable en moyenne 4 jours sur 5. Il loue les voitures avec une marge brute de 300 Dh par jour et par voiture. On considère  $X$  la variable aléatoire égale au nombre de clients se présentant chaque jour pour louer une voiture. On suppose que l'ensemble des valeurs de  $X$  est  $\{0,1,2,3\}$  avec :

$$P(X=0) = 0,1 \quad P(X=1) = 0,3 \quad P(X=2) = 0,4 \quad P(X=3) = 0,2$$

- 1) On note  $Z$  le nombre de voitures disponibles par jour. Déterminer la loi de  $Z$ . On pourra considérer dans la suite que  $X$  et  $Z$  sont indépendantes.
- 2) On note  $Y$  la variable aléatoire : " nombre de clients satisfaits par jour". Déterminer la loi de  $Y$ .
- 3) Calculer la marge brute moyenne par jour.

**Test de sélection : Master Sciences de Gestion**  
**Finance d'entreprise**

**Durée : 1h 30mn**

**QUESTIONS :**

1. Quelles sont les différences entre l'analyse financière fonctionnelle et l'analyse financière liquidité – exigibilité ou patrimoniale ?
2. Définissez le fonds de roulement fonctionnel (FRF) et le fonds de roulement net global (FRNG).
3. Quelles sont les informations essentielles relatives à la gestion de l'activité d'une entreprise que renferme le solde de la valeur ajoutée ?
4. Définissez la rentabilité économique et la rentabilité financière, ainsi que la relation entre elles à travers l'effet de levier financier ?

**EXERCICE :**

Pour accroître sa capacité de production une entreprise envisage d'acquérir un nouveau matériel valant 2 000 000 dh. Ce matériel serait amorti sur 5 ans, durée de vie du projet, selon le mode linéaire.

Ce matériel devrait permettre à l'entreprise d'accroître son chiffre d'affaires de 850 000 dh la première année, 1 000 000 dh la deuxième année, 2 000 000 dh ensuite chaque année. Il faut aussi prévoir un accroissement des charges d'exploitation (hors amortissement) de l'ordre de 700 000 dh par an pendant 5 ans. Le BFR associé à ce projet est estimé à 3 mois du chiffre d'affaires. Le taux de l'IS est de 30%.

L'acquisition serait financée, d'une part par des fonds propres dont le coût est estimé à 20% et, d'autre part, par un emprunt de 1 500 000 dh remboursable par amortissement constant sur 5 ans au taux de 8%.

**Déterminer si cet investissement doit être entrepris en comparant son taux de rentabilité au coût de son financement.**

La société industrielle « SAVOMAR - SA » fabrique et vend du savon parfumé, a été créée le 1-1-2005. Les opérations ci-dessous ne représentent qu'un échantillon de celles réalisées par la société durant l'exercice 2011.

**Le 2-1-2011** la société a reçu de sa banque le bordereau d'escompte relatif à une **lettre de change** remise à l'**escompte** le 30-12-2010 et dont l'échéance est le 25-3-2011 : nominal de l'effet de commerce 48.000 TTC 20% ; intérêts 1.320 TTC 10% ; commission de manipulation 1) TTC 10%

**Le 3-1-2011** la société a reçu par virement bancaire l'indemnité d'assurance relative à un incendie qui avait totalement détruit les locaux industriels le 1-7-2010. Cette indemnité se décompose ainsi : bâtiments sur sols d'autrui 400.000 DH ; aménagements des locaux 200.000 DH ; matériel de production 300.000 DH ; stocks de matières premières 100.000 DH et une indemnité compensatrice de 200.000 DH. Toutes les immobilisations concernées ont été acquises le 30-6-2005 et l'indemnité couvre exactement le coût historique.

**Le 18-1-2011** afin de bénéficier de la renommée de l'entreprise « ZANTUNG-SA » la société a conclu avec elle un contrat de franchise sur 20 ans. SAMOVAR règle alors par virement bancaire et d'avance une redevance annuelle de 55.000 DH.

**Le 24-2-2011** la société a encaissé 8 mois de loyers d'un local non équipé pour (à compter du 1-4-2011) ainsi que 3 mois à titre de garantie. Le loyer mensuel est fixé à 7.000 DH.

**Le 8-3-2011** la société a émis un emprunt obligataire de 20.000 obligations d'une valeur nominale de 500 DH, d'un prix d'émission de 480 DH et d'un prix de remboursement de 505 DH. Le placement s'est effectué auprès de la banque de la société qui a prélevé 5 DH HT 10% par titre. Les obligations souscrites correspondent exactement à celles émises.

**Le 17-3-2011** achat en espèces d'une machine outil pour 100.000 HT 20%. La société avait versé un acompte de 30.000 DH lors de la commande en 2010.

**Le 18-5-2011** cession par chèque d'un droit au bail pour 150.000 DH acquis le 3-8-2003 pour 170.000 DH. Une provision avait été constituée en 2010 pour 60.000 DH.

**Le 30-6-2011** cession en espèces d'une voiture de tourisme non économique pour 25.000 DH acquise pour 50.000 HT 20% le 1-1-2007.

**Le 1-7-2011** la société a réglé par chèque l'achèvement pour elle-même de la deuxième moitié d'un bâtiment administratif sur terrain d'autrui, gros œuvres 150.000 HT 20% et finition 60.000 HT 20%. Il s'agit des mêmes montants que ceux de la première moitié.

**Le 3-7-2011** suite à une décision du tribunal commercial la société a réglé par chèque à un client 70.000 DH de dommages et intérêts ainsi que 5.000 DH de frais de procédure. Il s'agit d'un litige entre la société et un client à propos de la qualité des produits livrés. Ce litige a été provisionné en 2007 pour 62.000 DH.

**Le 10-7-2011** la société a reçu de l'Etat la notification d'une subvention d'équilibre de 500.000 DH.

**Le 17-8-2011** la société reçoit de sa banque deux avis de crédit, le premier de 26.000 DH relatif à une créance sur un client qui a été considéré comme insolvable en 2009, le second concerne la moitié de la subvention d'équilibre.

**Le 5-9-2011** achat par chèque de 100 bouteilles de parfum à 90 HT 20% l'une pour les distribuer aux clients de la société.

**Le 20-10-2011** cession d'une machine outil acquise le 1-1-2006 et cédée le 1-10-2011. On vous informe que le cumul précédent des amortissements s'élève à 40.000, que la V.N.A avant inventaire correspond à la moitié de la valeur d'acquisition et que le produit de cession représente le 1/3 de la valeur d'acquisition.

**Le 13-11-2011** la société reçoit de sa banque l'avis de débit suivant :

- Frais de tenue de compte 1.000 HT 10%
- Facture de téléphone 6.000 HT 20%
- Facture REDAL : eau et électricité respectivement pour 3.000 HT 7% et 9.000 HT 14%.

**Le 31-12-2011 :**

a) Situation du portefeuille des titres cotés en bourse :

Nature du titre	Nom du titre	Quantité	Prix d'achat	Cotation moyenne de déc. 2010	Cotation moyenne de déc. 2011	Observations
Action de participation	T	20	100	80	100	La moitié est cédée à 110 l'action*
	V	10	200	170	140	-
Action de placement	M	50	160	100	160	-
	N	40	250	200	190	La moitié est cédée à 200 l'action*

\* Les titres ont été vendus le 31-12-2011 et aucune comptabilisation n'a été effectuée.

- b) Des rabais relatifs à l'exercice 2011 à recevoir des fournisseurs en 2012 : 18.000 HT 20%.
- c) Des ristournes relatives à l'exercice 2011 à accorder aux clients en 2012 : 7.000 HT 20%.
- d) Des produits finis ont été livrés aux clients pour un montant brut de 100.000 DH, remise 5%, TVA 20%. La facture ne sera établie que le 15-1-2012.
- e) Une facture d'achat de fournitures de bureau de 35.000 DH a été réglée le 31-12-2011, la livraison effective est prévue pour le 12-1-2012.
- f) Le fisc vient de terminer le 31-12-2011 l'opération de contrôle de la comptabilité de la société, cette dernière risque d'être condamnée à payer dans 8 mois une amende fiscale de 45.000 DH pour une sous-évaluation de la TVA à payer de l'ordre de 135.000 DH.
- g) Stock final de produits finis 120.000 soit le double de celui du début de l'exercice 2011. Stock final de matières premières 49.000 soit la moitié de celui du stock initial.

T.A.F :

1- Sachant que tous les chèques sont barrés et non endossables, comptabiliser au **livre journal** et dans l'**ordre chronologique** toutes les opérations ci-dessus selon le plan comptable marocain de 1992. Pour chaque compte il faut **obligatoirement** utiliser à la fois son **intitulé et son numéro à 4 chiffres**.

On vous informe aussi que la société pratique l'amortissement linéaire et que les durées de vie des immobilisations sont : bâtiments 20 ans ; matériel et outillage 10 ans ; voiture de tourisme 5 ans.

2- Supposons maintenant que la société désire amortir la voiture de tourisme selon le système dégressif, on vous demande d'établir son tableau d'amortissement.